

Date de dépôt : 26 mai 2010

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de Mme Anne Emery-Torracinta:
La pauvreté sort de l'ombre ... mais apparemment pas à Genève!

Mesdames et
Messieurs les Députés,

En date du 7 mai 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Dans les pays riches, la pauvreté est pendant longtemps restée cachée, comme si elle n'existait pas. Or, plusieurs signes montrent des évolutions à ce propos.

Ainsi, l'Union européenne a déclaré 2010 « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».¹

Le 31 mars 2010, le Conseil fédéral a rendu public son rapport sur « La stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté »².

De son côté, Caritas a organisé le 24 avril dernier une journée nationale d'action contre la pauvreté autour de l'idée « réduisons de moitié la pauvreté en Suisse ». L'organisation réclame une décennie (2010-2020) pour combattre la pauvreté en Suisse³.

Toutes ces initiatives sont salutaires, car elles montrent une volonté non seulement de sortir la pauvreté de l'ombre, mais également de lutter contre une forme d'exclusion qui ne devrait pas exister dans un pays riche comme le nôtre.

Dans ce contexte, l'initiative de la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale) est intéressante. Estimant que « quand on est

¹ <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=637>

² <http://www.bsv.admin.ch/themen/gesellschaft/00074/01973/index.html?lang=f>

³ Voir, notamment, le numéro 468 du journal de Caritas-Genève, daté de mars 2010.

pauvre en Suisse, on vit souvent retiré » et que « cela devra changer »⁴, elle a décidé de partir en tournée avec son exposition itinérante « Si jamais », qui donne une visibilité à la pauvreté au quotidien et à l'aide sociale en Suisse.

Outre la Suisse alémanique, plusieurs escales romandes sont prévues ...mais étonnamment pas à Genève. En effet, il semblerait que l'initiative de la CSIAS n'ait pas encore suscité l'intérêt de nos autorités...

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat entend-il bien faire en sorte que l'exposition « Si jamais » sur la pauvreté puisse être présentée dans notre canton ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Genève dispose, avec l'Hospice général, d'une institution assurant une communication régulière et professionnelle sur la pauvreté dans notre canton. Dès lors, pour permettre à l'exposition de la CSIAS de toucher des cantons moins bien dotés en la matière, Genève a renoncé, pour le moment, à solliciter sa venue.

En outre, par rapport à l'exposition itinérante de la CSIAS, la communication assurée par l'Hospice général a le mérite d'une plus forte adéquation avec les réalités sociales de notre canton. Elle a aussi l'avantage de la proximité, grâce notamment à la structure décentralisée de l'institution, présente dans une cinquantaine de lieux sur l'ensemble du canton.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :

Anja WYDEN GUELPA

Le président :

François LONGCHAMP

⁴ <http://www.si-jamais.ch/fr>